

### 25. Salaires des enseignants

Les enseignants sont l'épine dorsale du secteur de l'éducation et leurs salaires constituent le premier poste de dépenses de ce secteur. Les salaires et les conditions de travail sont importants pour attirer, motiver et retenir des enseignants de qualité. Dans beaucoup de pays de l'OCDE, les salaires des enseignants sont établis au niveau central, souvent par négociations collectives.

Il existe dans la plupart des pays trois catégories d'enseignants : ceux du primaire, du premier cycle du secondaire et du deuxième cycle du secondaire. Dans la plupart des pays membres de l'OCDE, les tranches de salaire augmentent non seulement avec l'expérience et les qualifications, mais aussi en fonction du niveau de l'enseignement. Les données présentées ici permettent de comparer les salaires en début de carrière, à mi-carrière et au niveau maximum pour les enseignants du secondaire dans les institutions publiques assurant un niveau minimum de formation. Elles fournissent des indications sur le rendement de l'expérience acquise par les enseignants dans les pays membres de l'OCDE. Il faut toutefois noter que les traitements statutaires ne sont qu'une composante, certes importante, de l'ensemble des rétributions perçues par les enseignants. Les différences d'avantages sociaux et de systèmes d'imposition entre pays, ainsi que le recours à d'autres incitations financières, peuvent induire des différences dans la rémunération totale.

Les salaires annuels statutaires des enseignants du premier cycle de l'enseignement secondaire ayant 15 ans d'expérience varient de moins de 16 000 à plus de 98 000 USD PPA. Dans certains pays, les salaires les plus élevés sont 2.5 fois supérieurs aux salaires de départ.

En général, les salaires des enseignants sont inférieurs au salaire annuel moyen des employés possédant un niveau d'éducation équivalent (employés à temps plein toute l'année, diplômés de l'enseignement tertiaire, âgés de 25 à 64 ans). L'Espagne est le seul pays qui rétribue mieux ses enseignants. Dans six pays, les salaires des enseignants sont à peu près égaux aux rémunérations des travailleurs diplômés de l'enseignement tertiaire, mais ils sont nettement inférieurs à celles-ci dans sept pays. Les salaires des enseignants n'ont pas été ajustés en fonction des différences concernant les horaires de travail contractuels et les vacances, dont il peut être utile de tenir compte pour effectuer des comparaisons.

#### Méthodologie et définitions

Les données se réfèrent à l'année scolaire 2007-08, du 1<sup>er</sup> juillet 2007 au 30 juin 2008. Les salaires statutaires correspondent aux salaires perçus conformément aux barèmes des rémunérations officiels. Les salaires indiqués sont les salaires bruts (somme totale versée par l'employeur avant impôts) moins la contribution de l'employeur aux organismes de sécurité sociale et de retraite (en fonction des barèmes des traitements applicables). Ils concernent les enseignants à plein-temps ayant la formation minimale nécessaire pour être qualifié en début de carrière ; les enseignants ayant 15 ans d'expérience et ceux recevant le salaire maximum. Les salaires bruts des enseignants ont été convertis en USD en utilisant les PPA pour le PIB tirées de la Base de données de l'OCDE sur les comptes nationaux.

L'indicateur de salaire relatif est calculé pour la dernière année pour laquelle on dispose de données sur les revenus. Les salaires des enseignants sont ceux qui sont perçus après 15 ans d'expérience. Les revenus des travailleurs de formation supérieure sont les revenus moyens pour un emploi à temps plein, toute l'année, dans le groupe d'âge de 25 à 64 ans, avec une éducation de niveau 5A/5B/6 de la CITE. Pour les pays ne disposant pas d'informations sur les salaires des enseignants et les revenus des travailleurs pour la même année, l'indicateur est ajusté en fonction de l'inflation en utilisant le déflateur du PIB.

#### Lectures complémentaires

OCDE (2005), *Teachers Matter: Attracting, Developing and Retaining Effective Teachers*, Éditions OCDE, Paris.

OCDE (2009), *Evaluating and Rewarding the Quality of Teachers: International Practices*, Éditions OCDE, Paris.

OCDE (2010), *Regards sur l'éducation 2010 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris.

#### Notes

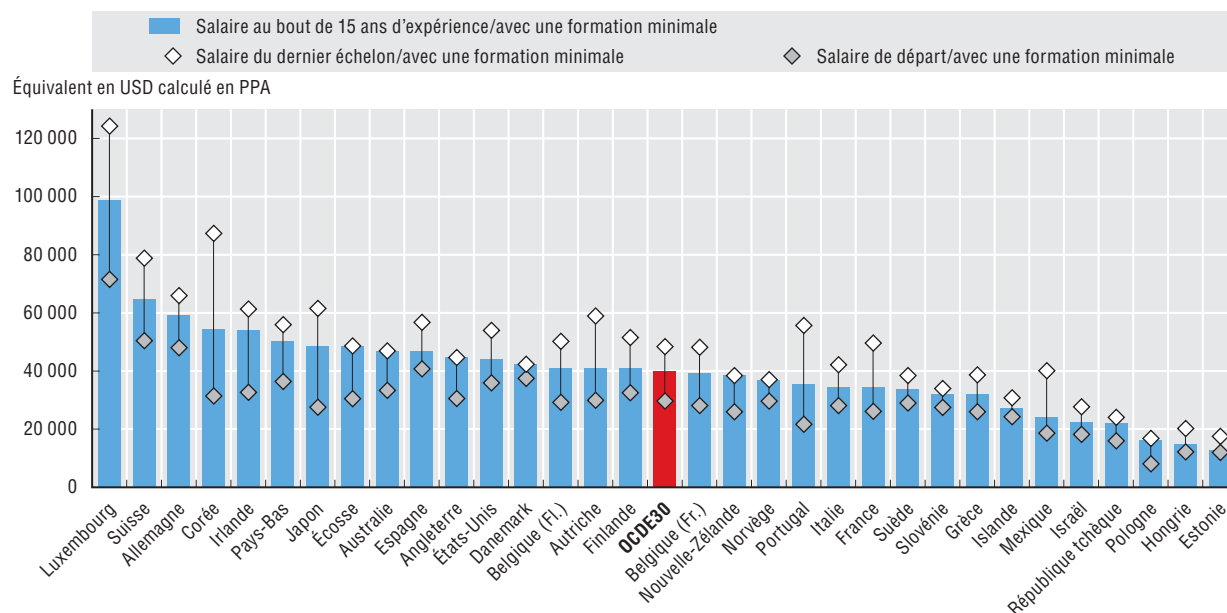
Données non disponibles pour le Canada, le Chili, la République slovaque et la Turquie. La Belgique figure sous Belgique (Fr.) et Belgique (Fl.). Le Royaume-Uni figure sous Angleterre et Écosse.

25.2 : Données non disponibles pour l'Irlande, le Japon, le Luxembourg, le Mexique et la Suisse. Les données pour la Finlande, la Corée, la Nouvelle-Zélande, la Norvège, l'Espagne et la Suède se rapportent à 2007. Les données pour l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la France, la Grèce, l'Islande, l'Italie, le Portugal et la Slovénie se rapportent à 2006.

Informations sur les données concernant Israël :

<http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

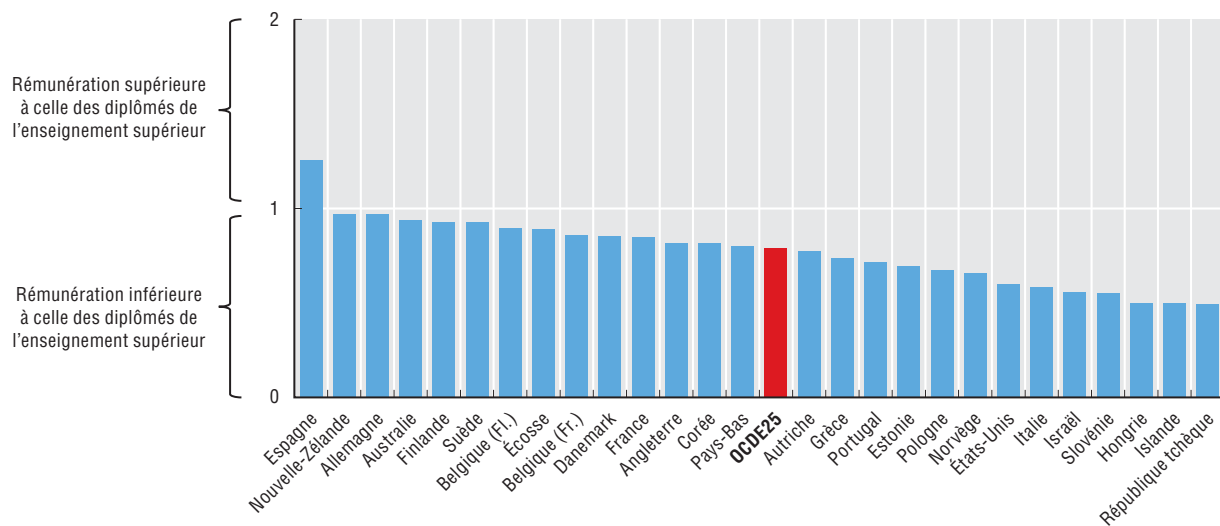
### 25.1 Salaires des enseignants du premier cycle du secondaire dans les établissements publics (2008)



Source : OCDE (2010), *Regards sur l'éducation 2010 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932573869>

### 25.2 Rapport entre les salaires des enseignants et les revenus des diplômés de l'enseignement supérieur (2008)



Source : OCDE (2010), *Regards sur l'éducation 2010 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932573888>



Extrait de :  
**Government at a Glance 2011**

Accéder à cette publication :  
[https://doi.org/10.1787/gov\\_glance-2011-en](https://doi.org/10.1787/gov_glance-2011-en)

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2013), « Salaires des enseignants », dans *Government at a Glance 2011*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/gov\\_glance-2011-31-fr](https://doi.org/10.1787/gov_glance-2011-31-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).